



## Compte rendu de l'Assemblée générale mixte des actionnaires 2026

### Saint-Rémy-lès-Chevreuse – Le 16 juin 2026

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de GTT (Gaztransport et Technigaz) s'est réunie ce jour, sous la présidence de Philippe Berterottière, Président du Conseil d'administration.

Les actionnaires ont pu assister physiquement à l'Assemblée générale mais également la suivre via une retransmission vidéo en direct sur le site internet de la société : <https://www.gtt.fr/fr/assemblee-generale>. La rediffusion de l'Assemblée est disponible, à cette même adresse.

Toutes les résolutions soumises au vote de l'Assemblée générale ont été adoptées.

Les actionnaires ont notamment approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2025 et décidé le versement d'un dividende de 8,94 euros par action, étant précisé qu'un acompte sur dividende de 4,00 euros a été versé le 11 décembre 2025. Le solde du dividende, soit 4,94 euros par action, sera mis en paiement le 19 juin 2026, avec une date de détachement le 17 juin 2026.

L'Assemblée a approuvé l'ensemble des éléments de rémunération versés ou attribués aux mandataires sociaux au titre de l'exercice 2025 et les politiques de rémunération suivantes ont été adoptées :

- La politique de rémunération du Président-Directeur général du 1<sup>er</sup> janvier au 4 janvier 2026,
- La politique de rémunération du Directeur général à compter du 5 janvier 2026,
- La politique de rémunération du Président du Conseil d'administration à compter du 5 janvier 2026,
- La politique de rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2026.

L'Assemblée a autorisé le Conseil d'administration à opérer sur les actions de la Société et à procéder à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'actionnariat salariés.

L'Assemblée générale a également renouvelé, pour une durée de quatre années, les mandats d'administrateur de MM. Philippe Berterottière, Pascal Macioce et Antoine Rostand.

Le Conseil d'administration réuni à l'issue de l'Assemblée générale a confirmé sa décision du 22 avril dernier de reconduire le mandat de Président du Conseil d'administration de M. Philippe Berterottière pour une durée de deux ans.

Par ailleurs, la 13<sup>e</sup> résolution relative à la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration à compter du 5 janvier 2026 a été adoptée avec 62,5 % de voix favorables.

Le Conseil d'administration rappelle que cette politique comprend une rémunération sous forme d'attribution gratuite d'actions visant à compenser la caducité d'actions de performance subie par M. Philippe Berterottière, à la suite de la dissociation des fonctions de Président et de Directeur général en juin 2024, alors même qu'il a repris la direction opérationnelle de la Société entre le 9 février 2025 et le 5 janvier 2026.

La Société a engagé un dialogue avec ses actionnaires en amont de l'Assemblée générale en vue de présenter les fondements et les modalités de cette rémunération qui n'a pas vocation à être reconduite dans les prochaines politiques de rémunération. Le Conseil d'administration remercie ainsi l'ensemble des actionnaires



## Communiqué de presse

avec lesquels le Groupe a échangé ces dernières semaines pour leur soutien à cette politique qui a permis l'attribution ce jour, et sous réserve des obligations prévues, de 5 507 actions de performance à M. Berterottière.

Enfin, le Conseil d'administration réuni le 10 juin 2026 a décidé de coopter Mme Sandra Lagumina en qualité d'administratrice en remplacement de Mme Virginie Banet, démissionnaire, et pour la durée du mandat restant à courir de cette dernière, soit jusqu'à l'Assemblée générale annuelle 2027.

Diplômée de l'École Nationale d'Administration, de Sciences Po Paris et titulaire de DESS en droit public et en droit du marché commun (Université Paris I), Mme Lagumina a débuté sa carrière au Conseil d'État avant d'occuper plusieurs fonctions juridiques de premier plan au sein de cabinets ministériels et du ministère de l'Économie et des Finances. Elle a ensuite intégré le groupe Engie de 2005 à 2016, où elle a exercé de hautes responsabilités, notamment en tant que directrice juridique, puis directrice générale de GRDF et directrice générale adjointe en charge de plusieurs divisions. Elle a rejoint Meridiam en 2017 en qualité de directrice des opérations puis de directrice générale adjointe. Senior Partner chez Argos depuis 2022, Sandra Lagumina a été nommée Managing Partner le 2 février 2026. La ratification de cette cooptation sera soumise à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale annuelle 2027.

Ainsi, le Conseil d'administration du groupe GTT est désormais composé de 9 membres, dont 4 femmes et 5 hommes, et comprend 7 membres indépendants (78 %) :

- |                          |                                       |
|--------------------------|---------------------------------------|
| - Philippe Berterottière | Président du Conseil d'administration |
| - Domitille Doat         | Administratrice indépendante          |
| - Carolle Foissaud       | Administratrice indépendante          |
| - Luc Gillet             | Administrateur indépendant            |
| - Pierre Guiollot        | Administrateur                        |
| - Sandra Lagumina        | Administratrice indépendante          |
| - Pascal Macioce         | Administrateur indépendant            |
| - Catherine Ronge        | Administratrice indépendante          |
| - Antoine Rostand        | Administrateur indépendant            |

La composition du Conseil d'administration est conforme aux recommandations du code AFEP-MEDEF.

Tous les résultats des votes des résolutions seront prochainement disponibles sur le site internet de GTT ([www.gtt.fr](http://www.gtt.fr)), à la rubrique Finance / Assemblée générale.

### Agenda financier

- Paiement du solde du dividende au titre de l'exercice 2025 : le 19 juin 2026
- Publication des résultats du premier semestre 2026 : le 28 juillet 2026 (après clôture de bourse)
- Activité du troisième trimestre 2026 : le 23 octobre 2026 (après clôture de bourse)

\*\*\*



## A propos de GTT

GTT, groupe de technologie et d'ingénierie, est l'expert des systèmes de confinement cryogénique à membranes dédiés au transport et au stockage des gaz liquéfiés. Depuis 60 ans, le groupe GTT innove pour concevoir les technologies d'excellence qui équipent les méthaniers, les unités flottantes, les réservoirs terrestres, ainsi que les navires de transport multi-gaz. Engagé dans la construction d'un monde durable, GTT développe par ailleurs de nouvelles solutions pour accompagner les armateurs et les énergéticiens dans leur trajectoire vers un futur décarboné. Ainsi, le Groupe propose des systèmes destinés à l'utilisation du GNL comme carburant pour les navires de commerce, développe des solutions digitales de pointe pour améliorer la performance économique et environnementale des navires, et accélère son innovation dans le domaine des solutions bas-carbone.

GTT est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (Code ISIN FR0011726835, Ticker GTT) et fait partie notamment des indices CAC Next 20, SBF 120, Stoxx Europe 600 et MSCI Small Cap.

Pour plus d'informations, visitez [www.gtt.fr](http://www.gtt.fr)

Contact presse : [communication@gtt.fr](mailto:communication@gtt.fr) / +33 (0)1 30 23 56 37

Contact relations investisseurs : [information-financiere@gtt.fr](mailto:information-financiere@gtt.fr) / +33 (0)1 30 23 20 87 / +33 (0)1 30 23 42 64